

CTL DISI Sud-Est du 4 avril 2017

BUDGET : Réalisation 2016 et Perspectives 2017

1) Le bilan 2016 en quelques chiffres

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de niveau 1 notifiée à la DISI Sud-Est en 2016 s'élève à 952 000 € en AE (autorisation d'engagement) et en CP (crédits de paiement), soit un montant en affichage en légère hausse comparé à 2015 (944 000 € en AE et CP). Afin d'effectuer une comparaison utile, il convient cependant d'ajouter au montant de la DGF 2015 un abondement du DGSSI correspondant à la prise en charge des dépenses des contrats de maintenance afférents au site de Marseille Saint-Loup d'un montant de 86 700 €.

Les consommations, compte tenu des diverses délégations de crédits, reprises sur DGF et écritures de régularisation s'élèvent à :

- 1 214 688 € en AE (1 270 645 € en 2015)
- 1 251 733 € en CP (1 062 229 € en 2015)

La reprise sur DGF relative aux refacturations EDF-GDF, dépenses en imprimés et versements aux DDRFIP hébergeant des ESI s'élève en 2016 à 131 922 € en AE et CP soit une baisse de 11 % (147 764 € AE et 169 175 CP en 2015).

Le détail par établissement est le suivant :

ESI et DISI Siège	AE CONSOMMES EN 2014	AE CONSOMMES EN 2015	AE CONSOMMES EN 2016	Variation en %(2016/ 2015)
DISI SE Siège	54 318	57 934	41 613	-28%
ESI Ajaccio	45 512	24 246	26 310	9%
ESI Marseille Prado	84 496	95 756	432 052	351%
ESI Marseille St Loup	721 392	786 999	453 837	-42%
ESI Montpellier	76 640	99 829	76 579	-23%
ESI Nice	61 794	58 116	52 375	-10%
Refacturation fluides (EDF -GDF)	146 969	122 932	114 624	-7%
Refacturation imprimés	2 923	4 884	3 600	-26%
Refacturation visio-conf	1 200	2 100	1 800	-14%
Versement aux DDRFIP	18 083	17 777	11 460	-36%
Refacturation VPN-ADSL		72	438	508%
TOTAL	1213327	1270645	1214688	-4%

Les CP non consommés ont été rendus à hauteur de 12 286,96 € (dont 602,69 € de reliquat de niveau 2) contre 7 584,94 € en 2015 (dont 4034 € de reliquat de niveau 2).

Même si l'augmentation des crédits non consommés résulte de différents facteurs (mise en place de la plate-forme, changement de SFACT...), un bilan du fonctionnement en mode plate-forme est en cours de réalisation de façon à identifier les pistes de progrès.

Explications des variations les plus significatives

- **ESI d'Ajaccio** : La légère hausse du budget 2016 est dû au renouvellement du mobilier de bureau et à la location des copieurs. Cependant compte tenu des montants en cause, l'évolution n'est pas significative.

- **ESI de Marseille Prado** : les travaux de remplacement des armoires de climatisation expliquent l'augmentation importante des dépenses en AE concernant cet ESI..
- La diminution de la part de l'**ESI Marseille Saint-Loup** dans le budget de la DISI Sud-Est au titre de 2016 (42 % en 2016 contre 70 % en 2015) résulte d'une réduction des coûts d'entretiens lourds afférents à des opérations exceptionnelles telles que :remplacement d'un monte-charge, mise en place d'un système de vidéo-surveillance, travaux de désamiantage, remplacement de chaudières...

Le détail des dépenses par établissements figure en annexe de la présente fiche.

Les principales réalisations 2016

ESI Ajaccio :

- Contrat de maintenance et installation téléphonique (annuel) : 500 €
- Remplacement de 6 UC et 9 écrans : 2 906 €
- Destruction de lettres-chèques vierges : 300 €

ESI Marseille Prado :

- Achat de 6 PC portables + accessoires : 4 761 €
- Remplacement de 4 UC et 7 écrans : 2 302 €
- Marché pour le remplacement des armoires de climatisation des locaux informatiques : 313 908 €
- Marchés de prestations intellectuelles pour la rénovation des installations électriques : 9 360 €

ESI Marseille Saint-Loup :

- Remplacement de 17 UC et 13 écrans : 7 228 €
- Remplacement de menuiseries défectueuses : 32 171 €
- Remplacement de stores et moteurs de volets roulants : 16 963 €
- Contrat principal + avenant maintenance multi-technique Dalkia : 85 133 €

ESI Montpellier :

- Remplacement de 11 sièges de bureau : 2 187 €
- Remplacement de 9 UC et 10 écrans : 4 510 €

ESI Nice :

- Remplacement de 10 UC et 11 écrans : 4 998 €
- Achat d'un PC portable et ses accessoires : 599 €
- Remplacement de 9 sièges de bureau : 1 769 €

2/ Cadre et perspectives 2017

La DGF notifiée en 2017 s'élève à 857 000 € en AE et en CP soit 10 % de moins qu'au titre de 2016 (952 000 €) indépendamment du budget qui sera alloué pour accompagner la mise en place de l'ESI unique de Marseille .

115 143 € en AE et CP sont retenus au titre de la refacturation des dépenses de gaz et d'électricité payées par la centrale.

La reprise des AE avancés en 2015 au titre du marché SOLIMP2 s'élève toujours à 5 887 €.

La délégation de crédit reçue en début de gestion correspond à 80 % du notifié sous déduction des refacturations soit 588 776 € en AE et 593 486 € en CP.

Fusion des ESI de Marseille

La fusion des deux ESI de Marseille (Saint-Loup et Prado) va se traduire par le transfert d'une quinzaine d'agents (pour l'essentiel des agents de la CID 13) du site de Prado sur celui de Saint-Loup, nécessitant des réaménagements internes importants sur ce dernier et quelques travaux à Prado.

Afin d'obtenir les financements nécessaires auprès du DGSSI, une expertise a été demandée à l'Antenne Immobilière du Secrétariat Général. L'étude qui a confirmé la faisabilité du projet évalue le coût de l'opération pour le site de Saint-Loup à 163 000 €. Les travaux devraient débuter courant 2017 pour se terminer avant le 1^{er} janvier 2018, date de la création de l'ESI unique à Marseille Saint-Loup.

Concernant ce site, dans la continuité de 2016, les menuiseries défectueuses continueront à être remplacées en 2017 dans la limite des crédits disponibles.

Grâce à la démarche éco-responsable de la DISI SUD-EST, le contrat prévoyant le rachat de papier/carton signé avec l'entreprise Véolia a permis un rachat de 9 650 € en 2016 contre 8 367 € en 2015 soit un gain de 1 283 euros.

Il semble nécessaire de maintenir la sensibilisation de l'ensemble des agents de la DISI sur les pratiques favorisant les économies d'énergie telles que : l'extinction de l'éclairage des bureaux et des ordinateurs, le maintien des fenêtres fermées lorsque le chauffage ou la climatisation fonctionnent, la limitation de la consommation d'eau chaude, la fermeture correcte des robinets pour éviter le « goutte à goutte »...

Les pistes d'économies

Dans une période où les contraintes budgétaires sont fortes, aucune piste d'économie potentielle ne doit être écartée, et l'attention doit être portée de manière permanente afin de trouver le service ou la marchandise au meilleur coût en faisant jouer systématiquement la concurrence.

La démarche entamée depuis plusieurs années par la DISI Sud-Est doit être poursuivie.